

CHAPITRE 3

CONVERSATION À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) : DES ÉTUDES MOUVEMENTÉES DANS LES ANNÉES SOIXANTE¹

1. Introduction

Lieu de l'enquête : Située au sud est de la Côte d'Ivoire sur le Golfe de Guinée, Abidjan abrite plus de quatre millions d'habitants. La Côte d'Ivoire est le 3^e pays francophone en nombre de locuteurs (12 millions de francophones sur 16 millions d'habitants), après la France et l'Algérie. Le français y assume de nombreuses fonctions : langue officielle unique, langue véhiculaire, et langue vernaculaire d'une partie importante de la population. Il est intégré dans toutes les situations où une langue africaine peut aussi être utilisée et représente un élément constitutif essentiel de l'identité culturelle de la communauté ivoirienne. Il partage l'espace linguistique avec une soixantaine de langues africaines partenaires, appartenant à quatre groupes linguistiques : mandé, gur, kru, kwa. Les locuteurs francophones sont normalement bilingues ou plurilingues. Entre aussi dans la compétence linguistique des locuteurs le maniement de plusieurs variétés de français, appropriées aux diverses situations de communication ou aux besoins successifs d'un même discours, régies par une norme locale tacite. De fait, le français en Côte d'Ivoire se caractérise par une double variation : autour de la norme locale et autour du français de référence (FR) (*cf.* II.1.). Les variétés locales de français sont habituellement regroupées en trois catégories : le français courant ivoirien, le

1. Ce chapitre a été rédigé par Béatrice Akissi Boutin.

français populaire ivoirien, parfois confondu avec les parlers approximatifs des apprenants en situation informelle et le « nouchi » ou argot ivoirien. Seul le français officiel s'identifie réellement avec le FR, mais il n'est utilisé que dans des situations formelles telles que des discours ou des cours magistraux. Nous évoquerons ici le « français de Côte d'Ivoire » (FCI) dans le sens de « français courant ivoirien » : il s'agit du français neutre en Côte d'Ivoire, dont les écarts par rapport au FR ont déjà été cernés dans divers travaux phonologiques, lexicaux et morphosyntaxiques.

Locutrice interviewée : SN est institutrice de profession, âgée de 48 ans au moment de l'enquête, d'ethnie baoulé et de langue première baoulé. Elle a résidé dans plusieurs villes de Côte d'Ivoire et est, alors, détachée au Ministère de l'Education Nationale. Son premier contact avec le français se situe à huit ou neuf ans, lorsqu'elle entre à l'école primaire. Des scolarisations tardives ou morcelées conduisent souvent les individus à abandonner le système scolaire tel que proposé par l'Education Nationale et à rejoindre des cours du soir : c'est le cas de SN, qui est reçue au Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires à 15 ans et au Brevet d'Etudes du Premier Cycle à 21 ans. Elle réussit ensuite le concours national d'entrée au CAFOP (Centre d'Animation et de Formation Pédagogique) où elle a suivi la formation requise pour être institutrice. Le français est une langue seconde pour le témoin, ce qui est le cas le plus fréquent en Côte d'Ivoire : le nombre de locuteurs ayant le français pour langue première (ou quasi première) est estimé à un quart de la population actuelle. La locutrice appartient à la génération qui précède l'émergence du français ivoirien courant, revendiqué par les premières générations d'étudiants formés sur place dans les années quatre-vingt. De plus, sa qualité d'institutrice s'accompagne très probablement de la conscience de représenter la norme scolaire, comparable à celle du FR, lors de l'enquête. Son usage de la langue est plutôt conservateur si on le compare avec celui d'autres locuteurs d'Abidjan. Code PFC : ciasn1g.

Relation entre les locuteurs : L'entretien est mené par EQ, alors doctorant en sciences du langage. Il n'est pas connu de SN et maintient un niveau de langue soutenu pour cette conversation guidée, de façon à faciliter chez son interlocutrice un usage plutôt formel et surveillé de la langue.

Lieu et année de l'enregistrement : La conversation se tient en juin 2004, sur un des lieux de travail de SN, une école professionnelle d'un quartier populaire d'Abidjan, où elle exerce des vacances en tant que professeur de français.

2. Aspects culturels et lexicaux

Le discours est de type narratif et retrace l'enfance mouvementée de la locutrice ; il s'appuie sur des indications de lieu : les divers endroits où a habité et où a été scolarisée SN durant son enfance et sa jeunesse. Celle-ci alterne des verbes de mouvement : *m'amener* (l. 9, 11, 26), *on est parti* (l. 17), *on m'a envoyée* (l. 24), *je les ai rejoints* (l. 48), avec le verbe « rester à » (+ nom de lieu), utilisé dans deux sens différents. Le premier est proprement ivoirien (ou africain) : « habiter/ se loger à (+ nom de lieu) », à la ligne 13 (*On est resté à Bouaké Air France*) ainsi qu'aux lignes 18 et 38. Aux lignes 35 et 47, le verbe a un sens plus classique : « continuer d'être à (+ nom de lieu) » (*comme j'allais en classe d'examen, je suis restée à Adzopé*). Des références culturelles sont présentes dans l'extrait, qu'on peut aborder à travers plusieurs champs lexicaux : celui de la géographie, de la famille, du domaine académique, du travail et de l'administration.

La locutrice a changé plusieurs fois de lieu de résidence pendant son enfance et, de fait, les noms de plusieurs villes ivoiriennes apparaissent : *Divo* (l. 9, 10, 47, 48), *Bouaké* (l. 11, 13), *Ferkéssédougou* (l. 18, 29) (parfois abrégé *Ferké* (l. 18)), *Khorogo* (l. 26), *Adzopé* (l. 31, 32, 36, 38, 47), *Ouangolodougou* (l. 27), un nom de village : *Nabingué* (l. 26), le nom d'un quartier de Bouaké : *Air France* (l. 13). SN évoque ses origines rurales par les constructions prédicatives : *j'étais au village* (l. 7), *étant toute villageoise* (l. 14). En Côte d'Ivoire, les milieux rural et urbain s'opposent par le mode et les conditions de vie, les langues (français surtout en ville, langues ethniques au village), mais ces deux milieux restent proches du fait de séjours plus ou moins longs de l'un à l'autre, des fêtes qui rassemblent les familles, etc.

La locutrice parle de son *oncle* (l. 11, 46, 52) maternel, qui l'a prise en charge et l'a élevée pour lui donner une éducation scolaire, qu'elle n'aurait pas reçue de ses parents. Juste après l'extrait présenté ici, elle raconte sa mort des suites d'un accident de la circulation, ce qui explique le ton parfois un peu triste qu'elle adopte déjà dans l'extrait lui-même, cet oncle ayant été comme son père pour elle. Elle appelle la tante de sa maman sa *grand-mère* (l. 8), parce qu'elle est de cette génération et qu'elle a joué ce rôle pour elle. Elle habite plus tard chez un *tuteur* (l. 38, 41), c'est-à-dire un ami de son oncle, chargé par lui de la loger et de subvenir à ses besoins. Un tuteur peut s'acquitter plus ou moins heureusement de sa tâche. Dans le cas présent, la locutrice évoque, par exemple, des difficultés liées à la polygamie de son tuteur et ses propres charges ménagères dans cette maison.

Du fait de ses nombreux déménagements, les études de SN ont été très perturbées. Née en 1956, elle a été « scolarisée » en 1964 ou 1965, donc vers huit ans. Le verbe « scolariser » est utilisé par SN dans le sens de « envoyer (+ nom de personne) à l'école », avec une valeur inchoative (*on m'a scolarisée, et j'ai commencé le CP1*). Plusieurs noms de classes scolaires apparaissent dans le discours, qui permettent d'approcher le système scolaire ivoirien, assez similaire au système français. L'école primaire commence avec le CP1 et comprend deux ans de cours préparatoire (CP1 et 2), deux ans de cours élémentaire (CE1 et 2) et deux ans de cours moyen (CM1 et 2). Le cursus de l'école primaire se termine par l'examen du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires, qui comprend des épreuves physiques qu'évoque la locutrice, et un concours d'entrée en sixième. Le collège comprend quatre classes : de la sixième à la troisième ; à la fin de la troisième, le collégien doit réussir l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) pour entrer au lycée. SN évoque la seconde, première classe du lycée, qu'elle ne suivra pas finalement, à cause de la mort brutale de son oncle.

Des noms de professions apparaissent : l'oncle est *fonctionnaire* aux *Travaux Publics* (l. 19-20). Le tuteur est *chauffeur*, autrement dit *transporteur routier* (l. 41 et 45). Les travaux ménagers sont évoqués : *tout le travail de la maison ; tout le boulot ; ménage ; aller chercher de l'eau au puits ; balayer* (l. 42-43, 45).

Les termes *fonctionnaires ; quartier des fonctionnaires ; leur cité ; fonctionnaires de Travaux Publics ; Chef Secteur des T.P.* (l. 33-34) ; *inspecteur* (l. 54) ; *les étapes de concours professionnel* (l. 53) font référence au domaine administratif. A l'Indépendance, la Côte d'Ivoire a adopté la plupart des structures administratives et juridiques de la France, son ancien colonisateur. Dans les années soixante et soixante-dix, premières décennies après l'Indépendance, les Français ont continué d'être très présents dans l'administration, l'éducation et l'économie, ce qui explique l'évocation d'un agent de l'Etat français, *Pernet* (l. 54), par le témoin.

3. Aspects syntaxiques et discursifs

Caractéristiques du discours oral, des ratés, faux départs, reprises, phrases inachevées apparaissent, contrairement à un discours écrit où seule subsiste la version définitive et corrigée (cf. I.4.). On observe des reformulations comme, par exemple : *l'année s/ qui a suivi* (l. 46-47), *il était, euh, le che/, on appelait*

en son temps *Chef Secteur, des T.P.* (l. 33-34), des phrases inachevées : *Donc, de Ferké, on est resté un moment.* (l. 18) ; des phrases coupées par l'interlocuteur et non reprises par la suite : *A Bouaké, <EQ: Et à Bouaké, ça c'était?>. Là c'était dans les années, soixante-cinq* (l. 11-13). Le discours, à dominance narrative, est entrecoupé d'énoncés de précision en incises (*Et puis euh... quand j'allais au CM2, enfin, la, ma deuxième année au CM2* (l. 23-24), mais aussi l. 31-32, 33-34, 41).

Au début du passage, EQ, en plus de poser des questions à SN (l. 1, 5 et 16), intervient dans son discours par des éléments phatiques : *oui* (l. 5), en répétant des segments d'énoncés pour l'encourager à continuer (l. 11-12, 17) ou en lui suggérant des formulations (l. 20-21). La fonction phatique est exercée aussi par SN lorsque EQ lui pose des questions (l. 1, 2, 4). SN exprime ses difficultés à répondre à l'aide du verbe « maîtriser », dans un sens qui dérive de son emploi figuré « dominer », légèrement différent de celui qu'il a en FR : *Depuis mon enfance ? <EQ : Oui.> Je, je s/ je maîtrise pas trop, hein.* (l. 5).

L'extrait s'inscrit dans les conversations de type formel (cf. I.1.). Le style utilisé est donc plutôt soigné, ce qui n'implique pas que tout le lexique et toutes les tournures ne puissent pas apparaître dans des discours de style plus spontané et moins surveillé. Précisons en outre que certains mots et constructions ne caractérisent pas le même registre en FR et en FCI. Mis à part des structururations propres au discours oral, on y retrouve une organisation syntaxique commune à l'oral et à l'écrit. On peut en aborder l'étude selon trois optiques : les indices de cohésion discursifs et syntaxiques, les constructions éloignées du FR et les constructions représentatives d'un style plus ou moins soutenu.

La cohésion du discours de SN est assurée par des éléments qui ont le rôle de connecteurs discursifs plus que de subordonnants. *Et*, aux lignes 8, 9, 17, 20, 26, 30, 35, 37, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 54 contribue à enchaîner le discours plus qu'il n'enchaîne les faits narratifs. Apparaît aussi, *donc* (l. 10, 18, 21, 30, 41, 45, 46, 47, 50, 54) qui relie plus des énoncés qu'il n'introduit une relation de type logique de cause entre des propositions. De même, *parce que* (l. 40) introduit une justification de l'énonciation de la proposition qui précède et non de son contenu (au contraire, *parce que* (l. 39-40) est bien un subordonnant et établit un lien de causalité entre le contenu des propositions, voir ci-dessous). *Là* a aussi un rôle dans la cohérence discursive : il fixe le cadre spatial dans : *Et là, on est resté* (l. 35), *j'ai commencé la Sixième*

là (l. 30), *on est resté [...] à, euh... Adzopé. Jusqu'à ce que j'aille en Troisième. Et là encore, euh... on a eu une affectation.* (l. 37), mais aussi l. 8, 9, 14, 22, 48, 49, 51, ou le cadre temporel : *Là, c'était nettoyer tout* (l. 35), *Et là, comme j'allais en classe d'examen, je suis restée à Adzopé* (l. 37), mais aussi l. 12, 17.

Les liens syntaxiques sont présents aussi puisque de nombreuses phrases subordonnées conjuguées apparaissent, qui ont un rôle adverbial par rapport à la phrase principale. Elles ont une valeur causale, introduites par : *parce que* (l. 39) ; *puisque* (l. 32) ; *comme* (l. 37), ou bien une valeur finale, avec *pour que* (l. 55) ; ou encore temporelle, avec *quand* (l. 7, 23, 28, 46) ; *lorsque* (l. 52) ; *pendant que* (l. 44) ; *jusqu'à ce que* (+ subjonctif) (l. 36-37). En outre, trois constructions participiales (avec un participe présent et sans morphème de subordination) apparaissent, avec un effet de sens causal (l. 14, 53), ou temporel (l. 32).

On relève aussi plusieurs types de subordonnées relatives. Certaines sont enchâssées dans un syntagme nominal comme *le quartier qu'on habitait, c'était un quartier de fonctionnaires*. (l. 19), où *qu'* est complément locatif direct de *on habitait*. D'autres sont en apposition, construites avec *où*, modifieur adverbial à valeur locative dans : *On est resté à Bouaké Air France, où on m'a scolarisée*. (l. 13), ou à valeur temporelle dans : *ma deuxième année au CM2, où je reprenais mon Certificat d'Etudes...* (l. 23-24).

Le texte présente aussi deux sortes de constructions clivées du sujet de la phrase : *j'ai ma grand-mère (...) qui est venue me récupérer* (l. 9) et : *c'est moi-même qui faisais tout le travail* (l. 42).

Il est à noter qu'il existe aussi une subordonnée complétive dont le morphème subordonnant est omis, comme il est fréquent en FCI : *on peut dire c'est moi-même qui faisais tout le travail de la maison* (l. 42).

Ces nombreux éléments de cohésion interne donnent au discours un aspect très construit.

Dans cet extrait, les structures éloignées du FR ne sont pas toujours spécifiquement ivoiriennes, elles sont souvent partagées avec d'autres variétés de français, distinctes du FR. On remarque ainsi des utilisations spécifiques du déterminant défini *l'oncle* (l. 11, 46) : équivalent de « mon oncle » (l. 52), *faire le journalisme* (l. 54) : équivalent de « faire du (ou des études de) journalisme ». Ce type de constructions existe aussi dans d'autres variétés de français hors de France (cf. Chap. V.). On remarque ainsi l'utilisation particulière de

faire (+ nom de durée) : *j'ai fait un moment à Divo* (l. 10, mais aussi l. 16, 22, 27).

Le verbe *maîtriser* est utilisé deux fois sans complément (*je maîtrise pas trop, hein* (l. 5), *trois ans, quatre ans, je peux pas maîtriser* (l. 10)). Le français, surtout oral, a la possibilité d'omettre un complément référentiel s'il est restituable par le contexte ou la situation. Dans les cas présents, les compléments implicites ne font pas référence à un syntagme nominal explicite, mais à l'ensemble des énoncés précédents : dans le premier cas, la réponse à la question portant sur les domiciles successifs, nombres d'années, etc., dans le deuxième cas, une donnée précise concernant l'année.

Certaines utilisations marquées de prépositions ne sont pas propres au FCI : la préposition *à* pour introduire un syntagme génitif humain : *la tante à ma maman* (l. 8), la préposition *sur*, situationnelle, avec un verbe de déplacement demandant, en FR, une préposition directionnelle (« de », « pour » ou « vers ») : *on est parti sur le Nord* (l. 17-18).

En ce qui concerne le style, on remarque la prédominance de tournures soignées, comme par exemple la construction directe du verbe « habiter » (*le quartier qu'on habitait* (« habiter un quartier ») (l. 19)), le recours à un verbe spécifique plutôt qu'à *avoir*, générique dans *j'ai obtenu mon Certificat d'Etudes* (l. 27), *je n'ai même pas pu obtenir (...) mon BEPC* (l. 45-46), des constructions avec des formes verbales non finies (*étant chez un tuteur* (l. 41), *Puisque, étant toujours aux T.P.* (l. 32-33)), le choix de *lorsque* plutôt que *quand* (*Lorsque j'allais en Seconde* (l. 52)), des emplois de groupes nominaux précis et soignés (*la vie (...) n'était plus la même* (l. 40), *des ouvriers qui nettoyaient les abords des routes* (l. 34), *on était logés dans (...) ce cadre-là* (l. 21-22)).

Les tournures réputées plus familières apparaissent en moindre nombre, par exemple : *je faisais tout le boulot* (l. 45), *j'ai pu avoir mon examen/ j'ai eu mon BEPC* (l. 51-52), *maîtriser le coin* (l. 14-15), *Là, c'était nettoyer tout* (l. 35). Sur quatre phrases négatives, deux comportent la particule *ne* (l. 14, 45), ce qui est caractéristique d'un registre soigné, et deux sont réalisées uniquement avec la négation *pas* (l. 5, 10), ce qui est relativement courant à l'oral. On peut noter une congruence sur le plan du registre soigné des premiers exemples : dans le premier cas, le témoin recourt, dans la même phrase, à la fois à *ne* et à une forme verbale non finie ; dans le deuxième cas, à *ne* et au verbe *obtenir* (voir ci-dessus).

4. Aspects phonétiques et phonologiques

« L'accent ivoirien » est connu en Afrique. Même si, à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, le milieu linguistique d'origine a une certaine influence sur « l'accent » des locuteurs ivoiriens et peut être distinctif, de nombreux traits sont communs à tous les locuteurs. Les locuteurs ivoiriens signalent en particulier la prononciation du /R/, la gestion du schwa et la prosodie comme caractéristiques de « l'accent ivoirien », s'opposant au « chôcô » [ʃɔkɔ] ou « accent français ». D'autres traits spécifiques ivoiriens sont observables chez SN. Nous nous arrêtons particulièrement, au niveau segmental, sur le /R/ et les réductions consonantiques, les voyelles moyennes et le schwa, au niveau suprasegmental, sur les réductions de groupes consonantiques et les liaisons, au niveau prosodique sur l'accentuation.

L'inventaire consonantique du français en Côte d'Ivoire diverge peu du système du FR. Il en est de même pour celui de SN. La variation qu'on observe chez elle dans la variation du /R/ est tout à fait conforme à ce qu'on peut observer chez d'autres locuteurs ivoiriens. On note ainsi la réalisation apicale du /R/, [r], prononciation relativement fréquente en Côte d'Ivoire. Cette vibrante alvéolaire apparaît notamment en position d'attaque syllabique (*On est resté à ; où on m'a scolarisée* (l. 13).

C'est en position de coda que le /R/ est prononcé de façon variable : soit on entend une réalisation apicale, comme dans : *Ferkéssédougou* ; *Ferké* [ferke] ; *Bouaké Air France* [erfrās] ; *Aux alentours* [ozalātur] (l. 18-21) ; soit il est réduit et même élidé, avec un allongement vocalique compensatoire. La variation est présente dans de courts segments d'énoncés et on peut comparer, par exemple : *quartier* prononcé différemment dans le même énoncé [lɔka:tjekɔ̃nabiteseɛœkartjedɔfɔʃjɔnɛ:] (l. 19), ou les deux /R/ de : *au Nord encore* [onɔrāko:] (l. 25).

Le /R/ est complètement vocalisé, avec un allongement remarquable de la voyelle, quelle qu'elle soit, dans : (*affecté au*) *Nord* (l. 15) ; (*sur le*) *Nord* [nɔ:] (l. 18) ; *les fonctionnaires* [fɔʃjɔnɛ:] (l. 20) ; *Préfecture* [prefety:] (l. 50).

Lorsque le /R/ est élidé, on note parfois une fermeture légère du conduit vocal, proche d'un schwa, comme dans : *grand'mère* [grāmɛ(ə)] (l. 8) ; *chercher* [ʃɛ(ə)ʃɛ] (l. 11) ; *leur cité* [lœ(ə)site] (l. 20-21).

Dans les groupes consonantiques, le /R/ subit les mêmes variations. En position forte de 2^e consonne de groupe accentué, le /R/ est réalisé en vibrante

alvéolaire (*vraiment* ; *maîtriser* (l. 14)). En 2^e consonne de groupe final avant schwa, il chute facilement (*Le nombre d'années* (l. 4)).

En finale de mot, le R n'est pas la seule consonne pouvant chuter et on observe d'autres réductions consonantiques. On observe la chute de /m/ dans : *quand même un peu de chance* (l. 51). De même, les occlusives vélaires, en 1^{ère} position de groupes consonantiques en position faible, tendent à disparaître ou à se glottaliser. Par exemple *examen* est prononcé [ɛzamẽ] (l. 38) et [ɛʔzamẽ] (l. 52), *fonctionnaires* [fɔʔsjɔnɛ:] (l. 20), *Chef Secteur* [ʃɛfsɛʔtɔɛ:] (l. 33). L'occlusive alvéolaire /t/ peut aussi chuter en 2^e position de groupe consonantique, comme dans [rɛsɛ] (*Et là, on est resté* (l. 35), *Et puis, je suis restée à Adzopé* (l. 38)).

En ce qui concerne les voyelles, le FCI est relativement proche du FR. On observe cependant que la loi de position ne joue pas toujours. Ainsi, les oppositions entre voyelles mi-fermées et mi-ouvertes sont habituellement maintenues en syllabes ouvertes comme en syllabes fermées quelles que soient les voyelles moyennes. Ce sont ces caractéristiques que SN présente dans l'extrait, où les oppositions suivantes apparaissent. On remarque aussi que la chute de /R/ vue plus haut n'entraîne pas la fermeture de la voyelle moyenne (dans *tuteur*, *Nord*, *encore*).

[e] / [ɛ] en syllabes ouvertes dans : *c'était dans les années* [cɛtɛdãlɛzane] (l. 12), *j'allais au CP2* [ʒalɛosɛpɛdø] (l. 17), *maison* [mezɔ] (l. 42).

[ø] / [œ] en syllabes fermées dans : *les épreuves physiques* [lɛzɛprøv] (l. 28), opposé à : (*maintenant un*) *tuteur* [tytœ:(ɣ)] (l. 38).

[ø] / [œ] en syllabes ouvertes (le /R/ n'étant pas prononcé) dans : *je peux* [ʒøpø] (l. 10) / (*étant chez un*) *tuteur* [ʃɛœtytœ:] (l. 41).

[o] / [ɔ] en syllabes ouvertes (le /R/ n'étant pas prononcé) dans : *au Nord* [onɔ:] (l. 15), *là encore* [laãkɔ:] (l. 37) opposés à : *Divo* [divo] (l. 48).

L'adjectif *grosse* (l. 50) est réalisé avec un [ɔ] ouvert ([grɔs]) comme il est d'usage en Côte d'Ivoire, qui se différencie pour cet item du FR. Dans d'autres items, cette position en syllabe fermée est réalisée avec un [o] fermé comme en FR.

Les oppositions existent entre les voyelles nasales postérieures : *résidentiel* [rezidãsjɛl] (l. 49), *vraiment* [vremã] (l. 14) / *maison* [mezɔ] (l. 42 et 51),

et antérieures : *voisin* [vwazẽ] (l. 50), *examen* ([ɛzamẽ] l. 38 et [ɛʔzamẽ] l. 52) / *un moment* [œmomã] (l. 10).

L'existence d'un schwa en FCI n'est pas nette. En effet, la voyelle centrale généralement transcrite <e> est à peine plus souvent élidée que d'autres voyelles en position atone. Ainsi, chez SN, la voyelle est présente dans les monosyllabes : *je peux pas* (l. 10), *jusqu'à ce que j'aill(e) en troisièm(e)* (l. 37), *tout le travail de la maison* (l. 42). En position interne, elle est volontiers prononcée : *depuis* (l. 5), *revenue* (l. 29), *m'amener* (l. 9), *difficilement* (l. 39). En finale, elle est normalement absente en FCI, bien que SN prononce souvent un schwa final. Cette prononciation, qui n'est pas la plus courante en Côte d'Ivoire, se rapproche du FR. Elle s'explique chez la locutrice par son statut d'institutrice âgée et le débit lent de son élocution. En effet, la présence ou l'absence du schwa, chez SN, dépend beaucoup du débit, comme on le voit en comparant les occurrences de schwas dans : *de s/ soixante-douze, soixant(e)-douz(e) – soixant(e)-treiz(e) à, euh, soixante-quinz(e)* (l. 35-36). On a l'exemple d'une autre voyelle élidée en position atone, [e] dans : *quand j'étais (petite)*. On entend aussi une réduction du [y] de *continuer* en une approximante. [y] ne constitue pas un noyau syllabique, mais fait partie de la troisième et dernière syllabe du mot [kõ.ti.nɥe].

Des réductions entraînant une modification de la syllabation ont été évoquées ci-dessus : celles du /R/, du [y] dans *continuer* et du [e] dans *j'étais*. Par ailleurs, bien que le débit de SN soit lent, certaines syllabes chutent ou, plutôt, sont réduites à un léger temps d'arrêt, noté ci-dessous par une barre oblique (*le BEPC, encore difficilement réalisé* [/kɔːdifisilømã] (l. 39)). Dans certains cas, cette chute entraîne des répercussions sur la syntaxe, puisque le clitique sujet est inaudible dans : *Il était transporteur réalisé* [/tetrãspõtœ] (l. 45), de même que *pour* dans : *il voulait m'envoyer à l'extérieur et tout, (pour) que j'aill* [/køʒaj] *continuer les études* (l. 55). On remarque aussi dans l'extrait des réductions telles de certains mots qu'ils ne sont pas reconnaissables hors contexte, ainsi : *Parce que* (*euh, la, la vie*), prononcé [pasø] (l. 39-40), et deux occurrences de *maintenant* prononcé [mẽnã] : *on m'a amenée, maintenant, à Nabingué* (l. 26) et *je suis restée à Adzopé, avec maintenant un tuteur* (l. 38), comme dans de nombreuses autres variétés de français.

En ce qui concerne les liaisons, SN suit la norme locale, équivalente à celle du FR. Elle fait systématiquement la liaison en [n] avec *on* suivi de voyelle, en [z] après un déterminant pluriel, par exemple : *trois [z]ans* (l. 10), *aux [z]alen-*

tours (l. 21), *six [z]ans* (l. 22), *les [z]épreuves* (l. 28), *des [z]ouvriers* (l. 34), *les [z]abords* (l. 34), en [z] avec *plus* dans *plus [z]au Nord* (l. 25). Elle ne fait pas la liaison après l'imparfait, comme en FR, dans : *j'étais// au village* (l. 7), *c'était// un quartier* (l. 19), *c'était// en soixante-douze* (l. 29-30), *on était// aussi* (l. 32). Dans ces quatre segments d'énoncés, la locutrice enchaîne les voyelles sans rupture. Au contraire, elle insère un coup de glotte entre les deux voyelles [mamøneʔa] dans : *m'amener à Divo* ; *m'amener à Bouaké* (l. 9 et 11).

L'accentuation, en FCI, tend à séparer les mots d'un même syntagme et ne porte pas toujours sur la dernière syllabe. L'extrait présente, dans l'ensemble, une accentuation proche du FR, puisque la locutrice accentue généralement la dernière syllabe des syntagmes ou groupes rythmiques. Cependant, dans certains cas, son usage relève de la norme locale. Ainsi, lorsqu'un syntagme nominal comporte un numéral, ou le déterminant *un*, celui-ci est accentué : en *quatre ans*, *trois ans*, *quatre ans* (l. 9-10) ; *Un an* (l. 17) ; *on est resté un moment* (l. 18) ; *c'était un quartier de fonctionnaires* (l. 19) ; *j'ai fait, euh, peut-être, euh, cinq à six ans là* (l. 22) ; *pour une petite punition* (l. 24) ; *avec, euh, maintenant, un tuteur* (l. 38) ; à *cinq heures du matin* (l. 43) ; dans *une grosse maison* (l. 50). Les nombres ordinaux sont accentués sur leur première syllabe : *ma deuxième année au C.M.2.* (l. 23) ; *j'ai commencé le, la Sixième* (l. 29) ; *j'ai commencé la Sixième là* (l. 30) ; en *Troisième* (l. 37). Le déterminant *leur* est normalement accentué : *comme leur cité [...] de leurs services* (l. 21). De nombreux noms propres et noms de sigles sont accentués sur leur première syllabe : *aux T.P.* (l. 33) ; *BEPC* (l. 39, 46, 49). Dans tous ces cas, l'accentuation comporte une augmentation de l'intensité mais aussi une montée du ton, c'est-à-dire que la hauteur mélodique des syllabes accentuées de ces mots est normalement plus élevée que celle des syllabes qui les précèdent et qui les suivent.

Conversation à Abidjan (Côte d'Ivoire)

EQ : Euh, jusqu'à ce jour, vos domiciles successifs ? C'est-à-dire **<SN :** Hum.> depuis que vous êtes née jusqu'à maintenant quels sont **<SN :** Oui.> les lieux, les quartiers, les communes que vous avez habités jusqu'à aujourd'hui ? En donnant à chaque fois le nombre d'années, c'est-à-dire, euh **<SN :** Le nombre d'années, hein ?>...

SN : Depuis mon enfance ? **<EQ :** Oui.> Je, je s/ je maîtrise pas trop, hein. 5

EQ : Mais allez-y, euh, **<SN :** Un peu, un peu.> si vous en avez souvenance.

SN : Bon, euh... Comme je l'ai dit, quand j'étais petite, j'étais au village jusqu'à l'âge de trois quatre ans. Et là, euh... j'ai ma grand-mère, la tante à ma maman qui est venue me récupérer pour m'amener à Divo. Là, **<EQ :** À Divo.> et en quatre ans, trois ans, quatre ans, je peux pas maîtriser, donc, j'ai fait un moment à Divo, et l'oncle est venu me chercher pour m'amener, à, Bouaké. À Bouaké, **<EQ :** Et à Bouaké, ça c'était ?>. Là c'était dans les années, soixante euh... cinq par là, soixante-quatre soixante-cinq. On est resté à Bouaké Air France, où on m'a scolarisée, et j'ai commencé le CP1. Là étant vraiment toute villageoise, je n'ai pas pu maîtriser... le coin. Et, il a été affecté au Nord. 15

EQ : Donc à Bouaké, vous avez fait combien d'années ?

SN : Un an. **<EQ :** Un an.> Voilà. Euh, le CP1, et puis j'allais au CP2, et là, on est parti sur le Nord, à Ferkéssédougou. Donc de Ferké, on est resté un moment. Euh, le quartier qu'on habitait, c'était un quartier de fonctionnaires, euh... de Travaux Publics. Et les fonctionnaires de Travaux Publics, euh, avaient, euh... **<EQ :** Leur cité.> comme leur cité. Voilà. Aux alentours même de leurs services. Donc on était logé dans le, ce cadre-là. Et là, j'ai fait euh... peut-être euh cinq à six ans là. Avec lui. Et puis euh... quand j'allais au CM2, enfin, la, ma deuxième année au CM2, où je reprenais mon Certificat d'Études, pour une petite punition, on m'a envoyée un peu plus au Nord encore. 20 25

SN : Et on m'a amenée, maintenant, à Nabingué. Euh... Nabingué, ça c'est vers Khorogo, hein. Et, j'ai fait mon CM2 là-bas, et j'ai obtenu mon Certificat d'Études. À Ouangolodougou,

on a passé l'entrée en Sixième et les épreuves physiques. Et quand j'ai eu mon entrée en Sixième, je suis revenue à Ferké, où j'ai commencé le... la Sixième. Là, c'était en soixante-douze là, et, donc euh... j'ai commencé la Sixième là. Et puis, après la 30 Sixième, on a été affecté encore à Adzopé.

SN : Et... à Adzopé, on était aussi dans le quartier des fonctionnaires, puisque étant toujours aux T.P. il était, euh... le che/, on appelait en son temps, Chef Secteur, des T.P. C'est lui qui s'occupait des... ouvriers qui nettoyaient les abords des routes, en son temps. Là, c'était nettoyer tout. Et là, on est resté de s/soixante... douze, 35 soixante-douze soixante-treize à, euh... soixante-quinze à, euh... Adzopé. Jusqu'à ce que j'aie en Troisième. Et là encore, euh... on a eu une affectation. Et là, comme j'allais en classe d'examen, je suis restée à Adzopé, avec maintenant un tuteur. Où j'ai passé l'entrée en six/ euh, comment dirais-je le BEPC, encore difficilement. Parce que, euh... la, la vie qui m'était réservée maintenant n'était plus la même. Parce que 40 étant chez un tuteur, un chauffeur, et ses femmes étaient des commerçantes, donc... on peut dire c'est moi-même qui faisais tout le travail de la maison. Le ménage, aller chercher de l'eau au puits matin très tôt à cinq heures du matin, et balayer pendant que les femmes sont parties (XX) et autre, Monsieur aussi est parti. Il était transporteur en son temps. Et... donc je faisais tout le boulot, donc je n'ai même 45 pas pu obtenir euh... mon BEPC. Et, donc, euh, quand l'oncle a compris, l'année s/ qui a suivi, eux, ils étaient affectés à Divo. Et puis je suis restée à Adzopé, donc je les ai rejoints à Divo. Soixante-seize, soixante-dix-sept. Et, c'est là maintenant que j'ai eu, euh... mon BEPC. Et là encore, on était dans le quartier résidentiel. On était voisin du Secrétaire Général de Préfecture. Donc, on était vraiment dans une grosse 50 euh maison. Et là, euh, j'ai eu quand même un peu de chance, et là, j'ai pu avoir mon examen. Et... j'ai eu mon BEPC. Lorsque j'allais en Seconde, euh, mon oncle aussi, ayant franchi les étapes euh, de concours professionnel, était en son temps inspecteur de Pernet. Voilà. Et... Donc, il avait décidé que j'allais faire le journalisme et il voulait m'envoyer à l'extérieur et tout, pour que j'aie continuer les études. 55